



Huissier de justice ajout d'une facture sur dette principale

Par **figonouton**, le **26/11/2010** à **18:56**

Bonjour,
j'aimerais trouver de l'aide pour un problème que j'ai avec un huissier de justice actuellement je suis sous huissier car j'ai une dette suite à 2 mois de loyer impayer ce que j'aimerais savoir c'est : est-ce qu'un huissier de justice a-t-il le droit d'ajouter une somme qui n'a rien à voir avec la dette déjà encourue?
c'est à dire que la dette principale est donc les 2 mois de loyer impayer et la somme qu'il m'a ajoutée et une facture d'eau que le propriétaire lui a demandé d'ajouter plus d'un an après
j'aimerais savoir étant donné qu'à l'époque le propriétaire ne m'avait rien demandé merci d'avance pour l'aide que vous pourrez m'apporter

Par **chris_ldv**, le **26/11/2010** à **23:11**

Bonjour,

Il s'agit d'une régularisation des charges: L'huissier peut vous réclamer les sommes correspondantes pour le compte du bailleur.

L'huissier peut également procéder à une saisie pour le compte du bailleur s'il dispose d'un titre exécutoire.

Cordialement,

Par **figonouton**, le **27/11/2010** à **01:58**

Justement non cela n'a jamais fait partie des charges
j'ai toujours payer l'eau a part